

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION NATURE INC.
TENUE À SHAWINIGAN, LE 27 AVRIL 2019**

Monsieur Jacques Guillemette (président de la ZEC) souhaite la bienvenue aux participants et membres.

1.0 MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur Jacques Guillemette fait un bref résumé des réalisations de la ZEC en 2019. Les principaux dossiers sont :

- Plan stratégiques et ses résultats (disponible sur le site web de la zec) ;
- Augmentation de la présence et de la surveillance les fins de semaine sur la zec ;
- Faciliter l'enregistrement en ligne et la possibilité de paiement avec carte de crédit ;
- Regroupement de certains forfaits saisonniers ;
- Maintien d'une tarification compétitive ;
- Réduction de moitié de la tarification journalière de la pêche et de la petite chasse pour la deuxième et les journées subséquentes ;
- Développer une page Facebook ;
- Dossier camping, développement d'un projet de Prêt-à-Camper ;
- Tirage pour de 10 nouveaux baux de villégiature. Deux lacs ont été sélectionnés. En attente d'une réponse de la MRC Mékinac ;
- Aménagement : Analyse historique et statistiques des rendements de pêche de plus de 120 lacs ;
Objectif était de prioriser certains travaux fauniques et de revoir la stratégie d'ensemencement;
- Ensemencement de 69,100 truites dans 42 lacs ;
- Travaux fauniques divers dans 16 lacs ;
- Ouverture des lacs aménagés : 2019 : Antoine, Jean, Hy et Windfield ;
2020 : Benoît et Chasseur ;
2021 : Cossette, Doucet et Fer à Cheval.
- Projet de pêche hivernale : Nous suivons l'expérience de la zec Tawachiche et nous regardons pour son implantation dans la zec
- Entretien des sentiers et des routes : Rechargement en gravier de la route #4 sur 20 km et élargissement des fossés sur 8 km.
Travaux sur la route #33 du km 92 au km 101
- Programme de rechargement sur la route #5 pour la prochaine saison ;
- La poursuite du programme de signalisation de nombreux lacs se poursuit en 2019.

En terminant Monsieur Guillemette rappelle aux membres l'importance du rôle d'un conseil d'administration, de ses administrateurs, du coordonnateur et de son équipe d'employées.

Suite à plusieurs informations erronées via les réseaux sociaux et internet, Il souligne que les personnes qui les alimentent ont un manque d'éthique, peu de respect des individus et de l'image positive de la ZEC. Même si un groupe de personnes dans la salle semble être en désaccord avec le président, monsieur Guillemette insiste que le CA, va s'assurer de prendre les mesures légales et administratives afin que cessent les fausses informations véhiculées par certains individus, notamment ceux qui visent à discréditer les décisions du CA, les administrateurs élus, les employés, le logo et la raison d'être de la ZEC.

De plus, monsieur Guillemette, insiste en invitant les membres présents dans la salle de voter pour les meilleurs candidats et candidates aux élections qui se dérouleront aujourd'hui.

2.0 CHOIX DU PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

Monsieur Guillemette propose M Jean-Pierre Jolivet à agir comme président d'assemblée, par contre, monsieur Guy Ste-Marie demande pour agir comme président de l'assemblée au lieu de monsieur Jean-Pierre Jolivet. Il demande l'appui de l'assemblée.

Résolution aga-19-04-01

Sur motion dûment appuyée, l'assemblée accepte la proposition de monsieur Jacques Guillemette que monsieur Jean-Pierre Jolivet agisse comme le président d'assemblée générale annuelle et monsieur Joseph Blais soit le secrétaire pour l'assemblée. Adopté à la majorité.

3.0 LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION

Monsieur Jean-Pierre Jolivet remercie les participants de l'avoir nommé comme président d'assemblée et s'assure que l'avis de convocation est compris par les membres.

4.0 VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Jolivet constate le quorum et déclare l'ouverture de l'assemblée.

5.0 PRÉSENTATION DES ADMINISTRATEURS ET DES EMPLOYÉS

Monsieur Christian Amyot, membre du CA depuis 19 ans. Responsable du dossier informatique et de l'équipe des ressources humaines.

Monsieur Joseph Blais, membre du CA depuis 30 ans. Responsable des activités sociales et fait partie des comités faune et forestier.

Monsieur Alain Gervais, membre du CA depuis 7 ans. Responsable des dossiers Santé et sécurité au travail, Assurance, PAV et du comité des Ressources humaines.

Monsieur Michel Gervais, membre du CA depuis 6 ans. Responsable des dossiers Aménagement, Statuts et règlements et comité faune.

Monsieur Pierre Grenier, membre du CA depuis 7 ans. Responsable des dossiers de la comptabilité et de la gestion administrative. Administrateur sortant.

Monsieur Gilles Morais, membre du CA depuis 15 ans. Responsable des plaintes, des comités des ressources humaines et du coordonnateur terrain et fait partie du comité faune.

Monsieur Réjean Angelo Poirier, membre depuis 6 ans. Conseiller au développement récréotouristique. Administrateur sortant

Monsieur Gilles Rheault, membre depuis 6 ans. Responsable du réseau routier et de la signalisation. Administrateur sortant.

Monsieur Jean-Claude Toupin, membre du CA depuis 18 ans. Responsable des dossiers forestiers et fait partie des comités Faune et du développement récréotouristique. Administrateur sortant.

Monsieur Maxim Montmigny, membre du CA depuis 2 ans. Responsable des dossiers web.

Monsieur Jacques Guillemette, membre du CA depuis 29 ans. Préside le conseil d'administration ; assiste les responsables des comités et chapeaute la gestion administrative et financière. Siège sur les conseils d'administration suivants : AFVSM, ARGZM, Comité faune régional, Comité de surveillance de Zecs Québec. Administrateur sortant.

Employés de la zec

Madame Louise Charest, adjointe administrative, en service depuis 29 ans.

Monsieur Denis Déry, homme d'entretien, en service depuis 5 ans.

Monsieur Dylan Lacerte, patrouilleur, nouvel employé.

Monsieur Gilles Lavergne, coordonnateur des opérations, en service depuis 5 ans.

Madame Hélène Doucet, Préposée à l'accueil, en service depuis 3 ans.

Madame Manon Bordeleau, Préposée à l'accueil, en service depuis 1 an.

Employés de l'ARGZM

Madame Anne-Marie Pratte, directrice

Madame Andréanne Cloutier, technicienne en aménagement de la faune

Monsieur Éric Frigon, ingénieur forestier

6.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président de l'assemblée fait la lecture de l'ordre du jour. Les points suivants sont ajoutés au point dans affaires diverses :

- a) Questions posées par les membres aux administrateurs
- b) Circulation VTT durant la période de chasse
- c) Air Médic
- d) Ensemencement

Résolution aga-19-04-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Denis Diamond propose d'accepter l'ordre du jour en laissant le point « Affaires diverses » ouvert. Monsieur Christophe Valladeau appuie. Adopté à l'unanimité

7.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA 2018

Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle du 21 avril 2018.

Résolution aga-19-04-03

Monsieur Denis Diamond propose de se soustraire de l'obligation de lecture du procès-verbal, il est appuyé de monsieur Claude urbain. Adopté à l'unanimité

Résolution aga-19-04-04

Monsieur Jean-Pierre Lafleur propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle **21 avril 2018**, il est appuyé de monsieur Robert Delisle. Adopté à l'unanimité.

Suivi au procès-verbal

Aucun sujet n'a été abordé.

8.0 PRÉSENTATION ET ADOPTION PAR LES MEMBRES

a) Présentation des états financiers par la firme comptable Désaulniers, Gélinas et Lanouette, S.E.N.C.R.L. pour l'année 2018 (1 décembre 2017 au 30 novembre 2018)

Madame Joëlle Désaulniers, fait la lecture du rapport des vérificateurs en présentant les états financiers 2018 selon les normes comptables reconnues. Elle explique les différents tableaux financiers ainsi que les notes aux états financiers

Questions concernant les états financiers :

Monsieur Jessy Melançon questionne le choix du conseil d'administration d'avoir fait l'acquisition d'immobilisation en utilisation les liquidités de la zec au lieu d'utiliser un financement à long terme.

Monsieur Guillemette souligne que le conseil d'administration a pris la décision de payer ses biens puisque l'argent était disponible et de ne pas vouloir de dettes.

Monsieur Guy Ste-Marie souligne une baisse des investissements sur le réseau routier et les aménagements.

Monsieur Guillemette mentionne que d'année en année la ZEC n'est pas perdante et que les montants perçus chevauchent deux années comptables. De plus, la hauteur des argents obtenus des différentes instances sont reliées au respect des critères des demandes de subventions et aux types de travaux effectués. Ex : projet de concassé. Chaque année le montant total des subventions est fluctuant dépendant des programmes d'infrastructure disponible où la ZEC peut faire des demandes.

Monsieur Marcel Beaudoin demande pourquoi la zec a délaissé les Audits.

Monsieur Guillemette précise que ce n'est pas une exigence du Ministère de la Faune et des Parc. Aussi au niveau provincial, les zecs ont voté en congrès que la vérification comptable exigée serait la Mission d'examen. En conclusion, les coûts pour un Audits peut-être le double en honoraires. De plus, nous avons un administrateur qui est comptable de formation et agit à titre de trésorier.

Monsieur Marcel Beaudoin suggère la mise en place d'un comité de surveillance des finances de la ZEC. Cette demande est appuyée par monsieur Luc Ducharme. Monsieur Guillemette prend note de cette demande.

Monsieur Denis Diamond demande de connaître le salaire du coordonnateur. Monsieur Guillemette refuse de répondre à cette question. Selon lui, il est d'usage de garder confidentiel les informations salariales des employés.

Monsieur Guy Ste-Marie demande d'apporter un ajout aux états financiers de cette année en divulguant les salaires des individus avec les noms. Cette demande est appuyée par monsieur Bertrand Jacob.

Selon madame Désaulniers, cette demande ne fait pas partie de son mandat et il n'est pas de mise pour une firme comptable d'indiquer le nom et les salaires des employées dans les états financiers vérifiés. Informations qui découlent de la régie interne.

Le vote est demandé sur la proposition d'ajouter les salaires avec les noms aux états financiers. Cette proposition est rejetée à la majorité par l'assemblée.

Résolution aga-19-04-05

Monsieur Claude Urbain propose d'adopter les états financiers de 2018 Il est appuyé par monsieur Jessy Melançon. Adopté à l'unanimité.

b) Présentation des prévisions budgétaires pour 2019

Monsieur Pierre Grenier présente les prévisions budgétaires pour l'année 2019

Une période de questions suit la présentation :

Monsieur Jimmy Melançon remarque un surplus de 75,000\$ dans nos états financiers. Celui-ci demande si cet argent sera utilisé pour le service aux membres.

Monsieur Pierre Grenier rappelle l'obligation d'un organisme à but non lucratif de présenter un budget équilibré et selon les projets, nous ferons les dépenses en conséquence. Monsieur Jacques Guillemette mentionne que nous plançons actuellement sur un projet de Prêt-à-camper, qui obligera une cote part de la zec de 20%.

Monsieur Jimmy Melançon relève une baisse des investissements dans le réseau routier. Monsieur Pierre Grenier indique qu'il est prévu une dépense de 95,000\$ pour l'entretien régulier, de 38,000\$ notre participation dans des projets et on s'impliquera lors de l'annonce de nouveaux projets admissibles à des subventions.

Monsieur Jimmy Melançon soulève les baisses des subventions depuis 2017 et se demande ce que fait le conseil d'administration pour aller chercher les subventions disponibles.

Monsieur Jacques Guillemette assure que le conseil travail assidument pour aller chercher les argents auxquels on a droit. Monsieur Guillemette précise que les différents partenaires revoient leurs normes; certains se retirent et il y a moins d'argent disponible.

Monsieur Pierre Bertrand reproche la qualité du réseau routier. Monsieur Guillemette mentionne les routes où les travaux de toutes sortes ont été faits pour améliorer ces dernières. (Routes 4, 32,33 et 5)

Messieurs Jacques Guillemette et Gilles Lavergne soulignent la piètre qualité du tronçon de la route #3 du km 9 au km 28 en fin de saison. Les démarches ont été faites auprès de monsieur Carl Potvin, représentant des forestiers pour réclamer des améliorations à cette portion du réseau routier. Suite à une visite de ce dernier sur le territoire, des travaux de drainage ont été effectués en fin de saison. Monsieur Lavergne admet que l'utilisation de la route #3 par la compagnie forestière exclue la zec à des demandes de subventions pour cette portion de route.

La route 4 nous avons un partenaire financier depuis de nombreuses années. Ce qui n'est pas le cas pour la route #33.

c) Présentation de la tarification 2019

Monsieur Pierre Grenier présente la tarification 2019. (Annexe au procès-verbal)

d) Adoption de la modification tarifaire : Carte de membre 2019

Monsieur Jacques Guillemette rappelle les obligations découlant de notre protocole. Lors de l'invitation de nos membres à l'AGA 2019, nous devions les informer du changement souhaité de modifier la tarification de la carte de membre.

Certains se questionnent sur l'utilité de la carte de membre. La majorité des forfaits saisonniers de 2018 inclus la carte de membre et donne le privilège de voter à l'assemblée générale annuelle de 2019. Les gens qui se sont procurés une carte de membre aujourd'hui pourront exercer leur droit de vote l'an prochain.

Plusieurs reprochent d'empêcher quelques personnes de manifester leur droit de vote. Pour monsieur Guillemette cette façon de faire n'est pas nouvelle, elle est pratiquée depuis au moins une trentaine d'années.

Résolution aga19-04-06

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter la modification tarifaire de la carte de membre à 26.96\$ avant taxes. Adopté à l'unanimité.

e) Adoption d'un vérificateur pour l'année 2019

Résolution aga19-04-07

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu de reconduire le mandat à la firme comptable « Désaulniers, Gélinas et Lanouette comptables agréés » pour la vérification des états financiers de 2019. Adopté à l'unanimité.

9.0 RAPPORT À L'ASSEMBLÉE DES ACTIVITÉS DE LA ZEC

- a) Présentation des activités réalisées en 2018**
- b) Parole à l'assemblée (questions/commentaires)**

Mots des administrateurs responsables de chacun des dossiers.

Dossier Ressources humaines :

Gilles Morais, Alain Gervais et Christian Amyot

Retraite : Madame Ghislaine Flageole

Bilan protection de la faune 2018 :

.1429 heures de patrouille, 453 usagés ont été interceptés;
.29 interceptions lors de barrage routier, des patrouilles stationnaires et des opérations glacières

Rapport d'infraction :

Surplus de prises :	1
Habitat illégal :	3
Infraction à l'environnement :	2
Pêche lac fermé :	1
Pêche sans droit :	2
Camping sans droit :	1
Déclaration suspectes :	3
Pêche en temps prohibé :	3
Fiche de signalement d'acte illégal :	1

Dossier aménagement

Récolte faunique:	Pêche :	10682 truites mouchetées
	Chasse :	57 orignaux mâles 1680 perdrix 47 ours noirs

Ensemencement 2018 :	42 lacs
ZEC	45,500 truites mouchetées indigène de 4 à 6 pouces
ZEC	6,000 truites mouchetées indigènes de 9 à 13 po.
MFFP	5600 truites mouchetées indigènes de 2 à 4 po. 12000 truites domestiques de 6 po.

Nouveaux lacs aménagés :	Lac Antoine – Ouvert en mai 2018 (samedi et dimanche)
	Lacs Jean et Hy – Ouverture en mai 2019 (samedi et dimanche)
	Lac Boivin – Ouverture en 2020
	Lacs Doucets, Cossette et Fer à Cheval – Ouverture en 2021

Travaux fauniques et accès :

.11 sentiers ont été débroussaillés et 32 pancartes de signalisation ont été installées
.16 lacs ont fait l'objet de travaux fauniques en vue de proposer des solutions pour améliorer le rendement du lac

Projet en 2019

.Poursuivre l'ensemencement des lacs de truites indigènes et domestiques (45500 et 6000)
.Ensemencement par le MFFP des lacs Doucet, Cossette et Fer à Cheval

.Poursuivre l'amélioration des sentiers et d'une signalisation adéquate
.14 lacs sont ciblés pour des analyses fauniques afin de connaître le potentiel de restauration (demande de subvention en cours)
.Améliorer la vérification et l'exactitude des espèces, quantité et poids des fiches de déclaration des pêcheurs

Partenaires : MFFP, Fondation de la faune du Québec et MRC.

Commentaires et questions :

Monsieur Pierre Arcand, ancien administrateur dans les années 1990, avait eu un avis du ministère à l'époque de ne pas ensemer le lac Evelyne. Monsieur Michel Gervais a précisé que selon l'avis d'un biologiste ce lac était propice pour un ensemenement. Pour monsieur Gervais ce lac représente plusieurs avantages, la grandeur, la proximité, une nouvelle mise à l'eau et les déclarations de 2018 sont positives.

Un membre est déçu que le lac Haut a pas été ensemené cette année et on a privilégié le lac Sterne. Monsieur Gervais, précise que le choix d'un lac est toujours basé sur les conditions suivantes: Le nombre de pêcheurs et les déclarations faites sur ce lac. Nous nous basons sur les déclarations. En bas de 40% le lac est non priorisé. Peut-être que les gens ne font pas les déclarations dans les lacs pêchés. Selon nos informations le lac Sterne a bien performé malgré son accessibilité. Monsieur Gervais prend note, afin de vérifier le lac Haut, dont la profondeur de l'eau.

Monsieur Jessy Melancon propose que l'on publie sur le site internet les rapports sur chacun des lacs. Monsieur Gervais est favorable avec cette demande et va faire en sorte que ces informations seront disponibles.

Un membre constate la baisse des prises pour le petit gibier. Celui-ci évoque trois raisons :
-transport forestier;
-braconnage;
-circulation VTT.

Un membre constate que nous avons ensemené le lac Carré et nous avons mis 2400 truites. Il mentionne que ce lac se décharge dans le lac à la Chienne et nous allons perdre ses poissons avant que nous ayons la chance de les pêcher. Monsieur Gervais précise, que le lac Carré était un nouveau lac propice à un ensemenement d'automne, un suivi des statistiques de ce lac sera fait pour les 2 prochaines afin de voir son rendement. Monsieur Guillemette mentionne que la truite est combative est son comportement est plus d'aller en amont et que la perte devrait être minime.

Un membre demande que les lacs Narrow et Ruth soient ouverts sur une plus grande période. Aussi l'ouverture tardive du lac à la Chienne est difficilement compréhensible. Monsieur Guillemette mentionne que pour le ministère ce lac est un lac à Touladi et il entre dans la réglementation de ce type de poisson. Nous poursuivons nos demandes à chaque année auprès du ministère.

Dossier forestier : Jean-Claude Toupin

Harmonisation des chantiers en 2019-2020

Monsieur Jean-Claude Toupin est accompagné de monsieur Éric Frigon, ingénieur, Zec Mauricie, ce dernier quittera ce poste pour un nouveau défi.

Monsieur Jean-Claude Toupin nous présente la Programmation préliminaire annuel des chantiers non-officiels pas encore approuvée par le ministère.

Chantiers harmonisés par monsieur Toupin et l'ingénieur de Zecs Mauricie
Beudet
Bistodeau
Castor
Duff
Dominique
Picard
Radisson
Rusty
Turion
Schiller

Les informations sont sommaires pour l'instant. La planification sera disponible vers la mi-juin.

Les travaux en opération en 2019

Casabon
Bureau
Kathy
Crow
Hotu
Lancery
Picard
Dominique
Guimond
Richard
Schiller

Monsieur Toupin rappelle beaucoup de transport de bois par les routes #3 et 33 du côté de Matawin et de la route #2 du côté de Rivière-aux-Rats. L'importance d'être vigilant et de posséder un CB pour s'annoncer.

Monsieur Peter Leach dénonce la signalisation qui n'est pas cohérente. Lors de travaux les forestiers font une signalisation temporaire et ça vient mêler tout le monde.

Réseau routier : Gilles Rheault

- Minimiser les augmentations annuelles sur les forfaits des membres;
- Favoriser la relève de nos utilisateurs du territoire en offrant un type d'hébergement novateur;
- Diversifier nos activités ainsi que notre clientèle (membre-non-membres) en offrant des activités récréotouristiques.

Poste d'accueil

Réaménagement de l'accueil à Matawin pour l'année 2020.

Monsieur Jessy Melançon demande combien ce projet va coûter à la Zec? Monsieur Guillemette mentionne que cela devrait être à coût nul. Mais nous voulons être réaliste et nous pensons plus à des déboursés de 10,000\$ à 15,000\$.

Monsieur Melançon demande si nous avons envisagé de regrouper le bureau administratif avec les employés du poste d'accueil pour éliminer des coûts. Monsieur Guillemette mentionne que nous avons déjà effectué un regroupement à Shawinigan en centralisant au même endroit les administrations de la Zec Chapeau-de-Paille, Zec Gros Brochet et Zecs Mauricie. Aussi il est beaucoup plus pratique et moins coûteux que les rencontres du conseil d'administration se déroulent à Shawinigan.

Monsieur Pierre Bertrand demande que l'on offre un stationnement disponible durant la période hivernale et la zec pourrait peut-être aller chercher des revenus.

Les prochaines questions portent sur la circulation en motoneige sur le territoire de la zec. Monsieur Guillemette mentionne que l'utilisation de motoneige et de VTT avec chenille est permise sur les routes de la zec. Entre le 0 et le 9 Km, cette section ne fait pas partie de la zec. La problématique soulevée lors de l'AGA 2018 est l'utilisation de véhicule qui est d'une largeur excessive et qui brise les pistes entretenues par le Club de motoneige.

c)Ratification des actes posés par les administrateurs et les officiers

Résolution aga-19-04-08

Il est proposé par monsieur Michel Gauthier et appuyé de monsieur André Corriveau, d'approuver toutes les décisions prises dans l'année par le conseil d'administration, et de donner quittance de tous gestes et des actes posés par ledit conseil d'administration pour l'année 2018.

10.0 Élections

10.1 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection

Monsieur Jean-Pierre Jolivet est nommé président d'élection et monsieur Joseph Blais est nommé secrétaire d'élection.

10.2 Nomination de scrutateurs

Les personnes suivantes sont nommées mesdames Manon Bordeleau, Louise Charest, Héléna Doucet, Ariane Séguin-Leduc, Madeleine Simard et Annie Villeneuve et messieurs André Boucher et Gilles Lavergne. Adopté à l'unanimité.

Administrateurs sortants : Pierre Grenier, Jacques Guillemette, Angelo Poirier, Gilles Rheault, Jean-Claude Toupin.

Nouveaux candidats : Isabelle Gélinas, Denis Mélançon, Éric Paquin, William Tardif.

En vertu du nouveau règlement qui avait été adopté à l'assemblée générale annuelle 2016, résolution agas2016-04-16-02, les personnes intéressées devaient déposer leur bulletin de mise en candidature, au plus tard le 27 mars 2019.

Les personnes suivantes : Madame Isabelle Gélinas, messieurs Pierre Grenier, Jacques Guillemette, Denis Mélançon, Éric Paquin, Angelo Poirier, Éric Paquin, William Tardif et Jean-Claude Toupin se sont conformés au règlement actuel soit de s'inscrire, d'avoir obtenu l'appui de trois membres et d'avoir déposé leur bulletin de mise candidature, au plus tard le 27 mars 2019.

Monsieur Jean-Pierre Jolivet se réfère à la nouvelle réglementation régissant les élections de l'Association Nature Inc.

10.4 Élections

Le président d'élection invite chacun des candidats à utiliser le temps accordé soit de deux minutes pour se présenter.

Résultats des élections :

Isabelle Gélinas, Pierre Grenier, Jacques Guillemette, Angelo Poirier, William Tardif et Jean-Claude Toupin.

Monsieur Jolivet, président d'élection, déclare la période d'élection maintenant close.

11.0 Registre des armes sans restrictions

Position des membres de la zec Chapeau-de-Paille à l'égard du registre québécois des armes sans restriction (arme de chasse)

CONSIDÉRANT QUE :

- . Les membres de notre organisme sont des chasseurs et qu'il est dans l'intérêt de notre organisme d'exprimer leur position à l'égard du registre des armes sans restriction;
- . La Loi sur l'immatriculation des armes à feu est entrée en vigueur le 29 janvier 2019 et que toute arme à feu sans restriction doit être immatriculée;
- . Le registre n'apporte aucune mesure de sécurité concrète pour combattre l'importation, la fabrication et la possession d'armes illégales;

- . l'expérience du gouvernement fédéral et sa décision d'abandonner le registre fédéral d'armes d'épaules;
- . les sommes liées à l'implantation et l'exploitation annuelle du registre pourraient être utilisées à l'amélioration de la qualité de vie des québécoises et des québécois, notamment en promotion de la santé mentale ainsi qu'en prévention, détection, accompagnement et suivi des personnes atteintes de santé mentale.

Résolution aga-19-04-08

Il est résolu de :

- . **Demander au ministre de la Sécurité publique du Québec et au premier ministre de faire marche arrière en ce qui concerne la Loi sur l'immatriculation des armes à feu sans restriction;**
- . **Demander au gouvernement du Québec de soutenir les initiatives contre l'importation, la fabrication et la possession d'armes illégales;**
- . **Faire parvenir une copie de cette résolution à notre député, à la MRC et à Zecs Québec.**

12.0 Affaires diverses

a) Airmédic

Monsieur Jacques Guillemette nous informe qu'entre avril 2018 à avril 2019, trois interventions de l'équipe d'Air Médic sur le territoire, deux hors saison. Monsieur Guillemette souligne que toutes personnes peuvent bénéficier de cette couverture lors d'un séjour sur le territoire de la zec.

b) VTT durant la période de chasse

Un échange sur la présence de VTT durant la période de chasse, plusieurs dénoncent la présence de nombreux de VTT durant cette période. On demande de ne pas interdire l'utilisation des VTT pour les membres de la zec.

Monsieur Guillemette explique que nous avons une entente régionale avec la FQCQ et celle-ci est très profitable monétairement. L'année dernière nous avons obtenu la somme approximative de 14,000\$. Cette somme est réinvestie sur les routes de la zec. L'entente est levée lors de la période de chasse à l'arme à feu.

Résolution aga-19-04-09

Sur motion dûment appuyé, il est résolu d'interdire l'accès aux membres de Clubs Quad durant la période de la chasse à l'arc et arbalète jusqu'à la fin de la chasse à l'arme à feu. Adopté à l'unanimité.

c) Comité de surveillance

Un bref échange sur l'implantation d'un comité de surveillance. On s'entend de l'importance de définir le rôle et la mise en place du comité.

Résolution aga-19-04-10

Sur motion dûment appuyé, il est résolu de créer un comité de surveillance qui devra se rencontrer au moins deux fois par années et les membres proposés sont messieurs Marcel Beaudoin et Jessy Melançon.

13.0 Levée de l'assemblée

Monsieur Jean-Pierre Jolivet, le président de l'assemblée, constate que tous les points ont été traités et déclare la levée de l'assemblée à 17h05.

Jacques Guillemette, président

Michel Gervais, secrétaire